et moi, nous avons réfuté et retourné contre les Valdotains les documents qu'ils apportaient en preuves et j'ai fait remarquer qu'affirmer que *Tarentasiensis* ou de *Tarentasia* signifie Aoste équivaut à dire que *Lugdunensis* ou de *Lyon* signifie *Valence* ou *Grenoble*, ou que de *Sens* signifie de Moulins ou de *Troyes*.

On nous oppose que, dans l'Ordre de saint Dominique, le surnom local donné aux religieux indique, il est vrai, souvent le lieu de leur naissance, mais qu'il y a à cette règle des exceptions. — J'ai répondu déjà à cet argument, j'ai admis des exceptions, mais en faisant remarquer que les motifs de ces exceptions sont indiqués par les historiens, tandis que, pour Innocent V, des historiens dominicains et de la plus haute valeur indiquent de la façon la plus précise qu'il s'agit de la ville de Tarentaise, près de la Maurienne, d'une ville appelée aujourd'hui Moutiers, située sur l'Isère, etc... On dirait vraiment qu'ils ont prévu les objections des Valdotains et du P. Mothon, et qu'ils les ont écartées d'avance (1).

J'ai cité encore l'autorité indiscutable de Quétif et Echard qui affirment la règle sur laquelle nous nous appuyons et qui, faisant remarquer que Vincent de Beauvais s'appelait lui-même de Beauvais : Eellovacensis, ajoutent que c'est là un argument invincible pour démontrer qu'il est originaire de Beauvais : invictum procul dubio argumentum est e Bellovacis originem duxisse (2).

Le Révérend Père prétend que le Valdotain est un Savoyard ou un Savoisien. Il donne comme preuves la

⁽¹⁾ V. Un pape savoisien, etc..., p. 60.

⁽²⁾ Quétif et Echard: Scriptores Ordinis Praedicatorum, édition de Paris, 1719, tome I, p. 212. V. Un pape savoisien, p. 49.